

PAR COURRIEL

Le 8 mai 2017

Objet : Demande d'accès à l'information
Notre dossier : 1561-01-0002

Monsieur,

Par la présente, nous vous transmettons notre réponse à votre demande d'accès du 10 avril dernier, incluant la demande supplémentaire de document lors de votre réponse à notre demande de précision du 12 avril visant donc à obtenir les documents suivants :

- Liste des travaux et des coûts des travaux effectués sur le NM *F.-A.-Gauthier* depuis sa livraison. Préciser quels travaux ont été effectués à la charge de la STQ, et quels travaux ont été effectués à la charge du constructeur.
- Liste des travaux prévus et à venir sur le NM *F.-A.-Gauthier* et aperçu des coûts si disponible.
- Liste des travaux et des coûts des travaux effectués sur les quais et gares de la traverse Matane–Baie-Comeau–Godbout au cours des dernières années, et ce, plus précisément depuis 2008.
- Copie de la dernière mise à jour du Plan d'immobilisations de la STQ.

Concernant le premier et troisième point, la Société des traversiers du Québec (STQ) ne peut vous communiquer les documents demandés puisqu'ils n'existent pas et/ou ne regroupent pas l'information demandée, et ce, selon les articles 1, 9 et 15 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c.A-2.1, ci-après la Loi, qui prévoient ce qui suit :

1. La présente loi s'applique aux documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions, que leur conservation soit assurée par l'organisme public ou par un tiers.

Elle s'applique quelle que soit la forme de ces documents: écrite, graphique, sonore, visuelle, informatisée ou autre.

9. Toute personne qui en fait la demande a droit d'accès aux documents d'un organisme public.

Ce droit ne s'étend pas aux notes personnelles inscrites sur un document, ni aux esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature.

15. Le droit d'accès ne porte que sur les documents dont la communication ne requiert ni calcul, ni comparaison de renseignements.

Concernant le deuxième point, si le document sous la forme demandée n'existe pas, et ce, selon les mêmes articles de la Loi précités, nous vous transmettons en pièce jointe une liste générale et non exhaustive des travaux prévus sur le NM *F.-A.-Gauthier*.

Finalement, vous trouverez la copie ci-jointe de la dernière mise à jour du Plan d'immobilisations 2016-2026 approuvée.

Conformément à l'article 51 de cette Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Marie-Gabrielle Boudreau, avocate
Directrice principale aux affaires juridiques et secrétaire générale

p. j. Avis de recours
 Documents demandés et existants

NM F.-A.-Gauthier

Arrêt technique 2017 à venir (20 avril – 20 mai)

- Remplacement des couvertures isolantes
- Modification ligne GNL
- Remplacement chaise cafétéria
- Déploiement Chute et entretien des équipements de sauvetage
- Ajout de surbaux cage d'escalier
- Modification système d'eau potable
- Divers travaux d'acier
- Travaux log book électronique
- Inspection équipement de navigation
- Remplacement porte pont 5 avant
- Remplacement des porte vitré pont 7
- Travaux système d'eau potable
- Inspection Système GNL
- Divers travaux de peinture
- Travaux d'entretiens correctifs et préventifs
- Inspection annuelle du navire

SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC
SUIVI DU PLAN D'IMMOBILISATIONS 2016-2026

PROJETS AU PLAN 2016-2026

Infrastructures maritimes

1	Nouveaux navires à Tadoussac	170 000 000
2	St-Augustin/Harington Harbour/BCN	8 000 000
3	Technologies vertes	7 900 000
4	Adaptation des navires pour Sorel-Tracy	39 000 000
5	Modernisation du Joseph-Savard	7 800 000

Infrastructures terrestres

1	Adaptation des quais et gare de Sorel-Tracy	40 000 000
2	Rénovation de la gare de St-Joseph-de-la-Rive	4 500 000
3	Atelier 85 / quai de l'atelier	1 500 000

278 700 000

NOUVEAUX PROJETS

Études à entreprendre

4	Études à entreprendre	3 700 000
---	-----------------------	-----------

Mise aux normes des embarcadères

5	Québec	5 000 000
6	Ile-aux-Coudres	5 000 000
7	Ile-aux-Grues	2 500 000
8	Rivière-du-Loup	2 500 000
9	Baie-Comeau	500 000

Réparations majeures aux quais

10	St-Joseph-de-la-Rive	2 000 000
11	Parafouille Godbout	2 200 000

Réaménagement gares et aires d'attente

12	Gare de Québec	3 000 000
13	Aire d'attente de Matane	5 000 000

31 400 000

PROJETS FINANCÉS À LONG TERME

	Adaptation des quais de Tadoussac	40 000 000
	Nouveau navire à Matane (final = 170 M\$)	175 000 000
	Gare et terminal de Lévis	15 500 000
	Adaptation des quais et bâtiments de Matane	45 000 000

275 500 000

TOTAL

585 600 000
